

## Les armes légères et le Synode pour l'Afrique

### Situation

Les armes légères alimentent des guerres civiles et d'autres conflits, causant des dommages à des millions de personnes. Les 100 millions d'armes légères existant en Afrique constituent un gros problème pour la sécurité du continent et pour la vie de sa population. Elles sont bon marché, faciles à transporter et peuvent être manipulées par des soldats rebelles peu entraînés et même par des enfants. De récents rapports de l'ONU montrent comment ces armes sont exportées illicitement, transportées dans de nombreux pays et introduites en contrebande dans les zones de guerre et de conflit, avec la complicité des fonctionnaires du gouvernement. Elles produisent la mort, des mutilations, des blessures, des souffrances ainsi que la faim et la maladie et de millions de déplacées. Dans certaines régions, les armes automatiques sont si bon marché qu'elles peuvent être achetées en échange d'un poulet ou de quelques kilos de maïs. Des ressources gouvernementales limitées sont détournées du développement, de la santé et de l'éducation aux armes et à armer des groupes paramilitaires. En 2008, l'Afrique a dépensé 20,4 milliards de dollars en produits militaires tandis que les enfants n'ont pas accès à l'éducation, aux médicaments, à l'eau, à la nourriture et aux vêtements.

Les armes sont vendues à des gouvernements et à des rebelles par des sociétés, avec le soutien des gouvernements. Le commerce illégal des armes atteint 1 milliard de dollars/an. Les principaux pays exportateurs sont les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, l'Espagne, la Belgique, la Chine, la Corée du Nord, et les nations d'Europe de l'Est.

L'absence de réglementation mondiale et de une faible législation nationale concernant le commerce et les transferts des armes ainsi que l'aspect lucratif de ce commerce contribuent à la prolifération des armes légères.

### **Propositio 23 du synode pour l'Afrique dédiée au Commerce des armes**

En raison de la prépondérance des armes et des mines sur le Continent et les Îles, l'Église en Afrique, rassemblée en Synode, s'associe au Saint-Siège et **accueille avec joie les initiatives de l'ONU, de l'Union Africaine et des Organisations intergouvernementales régionales comme ECOWAS - Embargo sur les armes légères, pour faire cesser le trafic illégal des armes et rendre plus transparent son commerce légal...**

Les Pères synodaux encouragent les gouvernements nationaux à soutenir l'étude continue et la **préparation d'un Traité sur le Commerce des Armes (ATT) dans le cadre de l'ONU, avec des standards universels contraignants pour le commerce global des armes conventionnelles, qui respectent les droits humains et les lois internationales humanitaires.**

Les Pères synodaux qui ont fait leur appel du prophète Isaïe à, par amour de Dieu et du prochain, forger nos épées pour en faire des socs et nos lances pour en faire des serpes, proposent que **le projet et la production de tous les types d'armes doit considérablement réduite au profit de l'éducation et d'un développement agricole qui respecte l'environnement.**

Les Conférences Épiscopales des pays producteurs d'armes sont **encouragés à plaider auprès de leurs gouvernements pour qu'ils promulguent une législation restrictive sur la production et la distribution des armes faites au détriment des peuples des nations africaines.**

### **AEFJN Plan of Action on Small arms**

**But 1: Apporter un soutien pour un Traité Commercial sur les Armes à l'ONU total, fort et efficace**

**Actions:** Recherche sur la situation actuelle du TCA pour les armes légères ; Suivre les propositions et la route à suivre à l'ONU ; Plaider auprès des gouvernements nationaux et au parlement UE pour donner leur soutien pour un traité TCA efficace et fort.

**But 2: Travailler pour le changement des législations nationales dans les pays membres de l'UE en lien avec la « Position commune » de l'UE**

**Actions:** Rechercher dans les outils existants au plan national ainsi que les législations pour le transfert des armes ; Proposer les changements nécessaires dans les législations nationales ; Plaider auprès de parlements et gouvernements nationaux.

**But 3: Travailler pour la limitation et un contrôle des armes légères en Afrique**

**Actions:** Rechercher ce qui est fait pour l'exportation des armes légères en Afrique par les gouvernements ; Compiler des histoires de la population base sur l'impact des armes légères en Afrique. Rechercher ce qui se fait dans les régions d'Afrique quant aux armes légères

**But 4: Susciter une prise de conscience des implications économiques et sociales du commerce des armes légères.**

**Actions:** Rédaction d'un texte simple qui souligne le lien entre le commerce des armes et ses implications sociales et économiques. Développer des moyens créatifs pour éveiller les esprits sur ce lien (emails, films, caricatures, livres, histoires, liturgies, prières).